



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 73440

Texte de la question

Interpellé par de nombreux acteurs du secteur du tourisme associatif, M. Jean-Marie Aubron attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur leurs très vives inquiétudes quant au maintien de la ligne budgétaire consacrée au programme de consolidation des hébergements de tourisme social prévu au titre VI du budget de son ministère dans le cadre du projet de finances 2006. En effet, cette année, les très importants gels budgétaires sur les titres IV et VI ont déjà gravement entravé les actions envisagées dans ce secteur. Pourtant, cette aide permet à des équipements souvent situés en zone rurale ou de moyenne montagne de poursuivre leur activité et de continuer à constituer une offre touristique à forte dimension sociale. La disparition éventuelle de cette aide signifierait très probablement la fermeture d'établissements avec des conséquences sérieuses sur l'emploi dans le premier secteur créateur d'emplois en France. C'est pourquoi l'ensemble de la profession souhaite l'abondement de cette ligne budgétaire pour 2006 tant en autorisation de programmes que de crédits de paiement. Il le prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur qui soulèvent un problème que le ministre avait d'ailleurs déjà évoqué, l'année dernière, dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Il restera, bien évidemment, très attentif à ce qu'une solution puisse être trouvée au cours des prochains débats budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73440

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8508

Réponse publiée le : 18 octobre 2005, page 9812